

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA PERMANENCE SOCIALE DE NOYERS-SUR-CHER

Maurice Leroy, Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, inaugure, ce lundi 1^{er} décembre, la permanence sociale de Noyers-sur-Cher située 11 rue des Saules.

Pour être au plus près des besoins des Loir-et-Chériens et pour faciliter le déclouonnement, en particulier dans les territoires ruraux, il est important de pouvoir disposer de lieux d'accueil du public sur l'ensemble du territoire ; d'autant plus pour rester en contact avec les usagers qui rencontrent des problèmes de mobilité : absence de permis, absence de véhicule, difficultés financières, etc.

C'est pour répondre à cette problématique qu'il existe 5 maisons départementales de la cohésion sociale (MDCS) et des permanences assurant le maillage territorial. Les locaux sont mutualisés, ce qui permet aux autres services publics ou aux associations d'organiser des permanences et d'être en contact avec les professionnels de la MDCS.

Ainsi, grâce à ces maisons et à leurs permanences sociales, il est plus simple d'orienter le public vers les professionnels les plus adaptés à leurs problématiques, tout en permettant d'avoir des objectifs cohérents en lien avec les familles.

De plus, une permanence sociale est souvent un lieu repéré par les usagers, ce qui permet de toucher les personnes les plus vulnérables et les plus isolées pour faire vivre la solidarité départementale.

La MDCS de Sud Loire se répartit sur quatre sites : Contres (lieu central), Montrichard (permanence), Selles-sur-Cher (permanence) et Noyers-sur-Cher (permanence).

Jusqu'à présent, la permanence de Noyers-sur-Cher était située dans le Pavillon Mansart à Saint-Aignan mais il a fallu quitter les lieux en février 2014 pour cause de mise en vente des locaux. Il était donc nécessaire de trouver un nouveau lieu qui puisse accueillir du public, les partenaires du Conseil Général et soit équipé pour les consultations médicales.

Ces nouveaux locaux de 210 m² comprennent 4 bureaux, 1 Protection Maternelle Infantile (2 bureaux adjacents avec communication pour le médecin et la puéricultrice), 1 salle d'attente, 1 salle de réunions, 1 cuisine pédagogique ouverte sur la salle de réunion, 1 local technique et de rangement et des sanitaires. **Les travaux réalisés dans un local cédé par la commune de Noyers-sur-Cher, ont été entièrement financés par le Conseil général de Loir-et-Cher à hauteur de 200 000 € TTC.**

La MDCS de Sud Loire organise de nombreuses actions collectives et ces nouveaux locaux permettront notamment d'organiser des actions autour de la santé et de l'alimentation.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les services des Maisons Départementales de la Cohésion Sociale

Les MDCS sont la porte d'entrée de l'action médico-sociale des territoires du département. En ce sens, elles assurent une palette de services :

- La **mission accueil administratif** offre au public un accueil de qualité, l'oriente et assure un premier accompagnement.
- Le **service social territorial** écoute, oriente, évalue, accompagne le public dans différents champs d'intervention comme l'accès aux droits, le soutien à la parentalité, la prévention de situations à risque, l'accompagnement de toute personne en situation de vulnérabilité.
- Le **service territorial d'insertion** assure le suivi des bénéficiaires du RSA : parcours d'insertion, accompagnement social ou à vocation socio professionnel.
- Le **service territorial enfance-famille** assure le suivi des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, accompagne les familles concernées, et réalise des évaluations des demandes d'agrément en vue d'adoption.
- Le **service territorial de protection maternelle et infantile** assure le suivi médico-social des enfants de moins de 6 ans et des femmes enceintes, et propose un soutien à la parentalité. Il suit les agréments des assistants maternels.

Les MDCS de Loir-et-Cher

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Maison départementale de la cohésion sociale de Vendôme
17 bis, avenue Jean Moulin - BP 298 - 41106 Vendôme
Tél. 02 54 73 43 43 - Fax : 02 54 77 99 53
Courriel : sec.vendome@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Nord-Loire-Pays de Chambord
10, rue d'auvergne - 41000 Blois
Tél. 02 54 55 82 82 - Fax : 02 54 55 82 99
Courriel : sec.nord.loire@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Blois-agglomération
163-165, rue Bertrand du Guesclin - 41000 Blois
Tél. 02 54 51 32 32 - Fax : 02 54 45 35 63
Courriel : sec.blois.agglo@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Sud-Loire
35, rue Théo Berthin - BP 16 - 41700 Contres
Tél. 02 54 79 74 00 - Fax : 02 54 79 57 99
Courriel : sec.sud.loire@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Romorantin-Lanthenay
11, rue des Poulies - 41200 Romorantin-Lanthenay
Tél. 02 54 95 17 80 - Fax : 02 54 76 40 47
Courriel : sec.romorantin@cg41.fr

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12